



Le domaine en vidéo :
<http://www.espacekilly.com/>

Tignes

25 - 26 novembre 2017
 Ski alpin



Montée au glacier de la Grande Motte

Organisation - Cécile Rouanes 06 83 29 09 17 cecile.rouanes@yahoo.fr

Le site

La station de Tignes se situe en Haute-Tarentaise, dans le massif de la Vanoise. Les hauteurs du domaine offrent des paysages grandioses vers le parc de la Vanoise au sud, Grande Casse à l'ouest, le Mont Blanc au nord et la Grande Sassièrre à l'est.

Bellevalde, Solaise, OK... Les pistes de Tignes et de Val d'Isère ont toujours été le théâtre des plus grands exploits sportifs, ceux des Jeux Olympiques, du Critérium de la première neige ou des Championnats du monde de ski. Pour autant, ce domaine de légende est accessible à tous : 23 pistes vertes, 66 bleues, 40 rouges, 27 noires sur l'ensemble de l'espace Killy, association des domaines de Val d'Isère et de Tignes auxquels vous aurez accès.

A cette période, le domaine est skiable à 80%. Les pistes se situent entre 1785 et 3599 m. d'altitude, dont 20% partie sur glaciers, comme celui de la Grande Motte, situé sur les hauteurs de Tignes, skiable 10 mois sur 12.

Nous serons hébergés au gîte The Retreat tout confort.

En piste pour ce week-end d'ouverture du domaine !

L'hébergement

Gîte The Retreat

Rue des Almes

73320 - Tignes

95 € pour le total des nuitées de vendredi et samedi incluant les petits déjeuners de samedi et dimanche.

Le transport

Merci de procéder vous-même à vos réservations de train :

Aller	Retour
Train	
<u>le vendredi 24 novembre</u> Paris → Bourg Saint Maurice via Chambéry 14.41 → 20.22 Taxi collectif au départ de Bourg St Maurice	<u>le dimanche 26 novembre</u> Bourg Saint Maurice → Paris via Chambéry 16.38 → 22.31 Taxi collectif au départ de Tignes

Le chèque d'engagement

95 € à l'ordre CIHM.

Il vous faudra **ajouter sur place** :

- **la taxe de séjour (environ 2 euros)**
- **le dîner de samedi et les pique-nique de samedi midi, dimanche midi et dimanche soir**
- **le forfait ski.**

Bulletin d'inscription page 3.

Documents

Carte d'adhérent CIHM ou CAF, attestation d'assurance, carte d'identité, Carte Vitale.

A défaut de carte d'adhérent, la « Carte Découverte », d'un coût de 24 € (déduits de la cotisation annuelle si vous décidez ensuite d'adhérer) est obligatoire.

Consignes de sécurité

Les conditions climatiques peuvent varier très rapidement et de manière importante. Aussi nous vous recommandons de prévoir un équipement adapté à ces éventualités (couverture de survie, gants, bonnet et chaussettes de rechange). Il est souhaitable de vous munir du plan des pistes, de l'adresse précise du gîte et d'une frontale. Il est déconseillé de partir seul.

Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (voir tous renseignements sur le programme du CIHM).

Bulletin d'inscription – Tignes

Bulletin d'inscription + chèque à l'ordre CIHM à envoyer au plus vite à :
Cécile ROUANES
22, avenue Edouard Belin
92500 RUEIL MALMAISON

A remplir en lettres capitales (une fiche par participant) :

Nom et prénom : _____

Pensez à initier le renouvellement de vos adhésions CIHM et assurance suffisamment à l'avance

Adresse : _____ Code postal, ville: _____

Tél mobile : _____ Tél domicile : _____

E-mail : _____@_____

Personne à contacter en cas d'accident : _____ Tél : _____

Assureur (auquel vous comptez vous affilier) _____ Tél urgence : _____ N° affiliation (1) : _____

(1) à signaler par email dès qu'il sera connu

(2) merci de contacter l'organisatrice

En vue de la constitution de groupes (non encadrés) :

Niveau : débutant (2) piste verte piste bleue piste rouge piste noire

Je joins un chèque à l'ordre CIHM : 95 €

La « Carte Découverte » (à défaut de carte d'adhérent CIHM ou CAF) à 24 € est à réserver en ligne sur le site www.cihm.info

Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.

CONDITIONS D'ANNULATION :

Les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur. Tout désistement devra lui être signalé au plus tôt.

Voir les clauses annulation de la brochure Hiver.

RESPONSABILITE : Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni guides, ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.

Chaque participant est donc seul responsable de sa propre sécurité. Dans le cas de mineurs, cette responsabilité incombe aux parents. Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.

Date : Signature